

<b>Nom du fournisseur ou marque commerciale:</b>		Bosch	
<b>Adresse du fournisseur <sup>(b)</sup> :</b>		BSH Hausgeräte GmbH, Carl-Wery-Str. 34, 81739 Munich, Germany	
<b>Référence du modèle:</b>		WIW24347FF	
<b>Paramètres généraux du produit:</b>			
Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Capacité nominale <sup>(a)</sup> (kg)	7.0	Dimensions en cm	Hauteur 81.8
			Largeur 59.6
			Profondeur 54.4
IEEW <sup>(a)</sup>	68.9	Classe d'efficacité énergétique <sup>(a)</sup>	C <sup>(c)</sup>
Indice d'efficacité de lavage <sup>(a)</sup>	1.04	Efficacité de rinçage (g/kg) <sup>(a)</sup>	4.5
Consommation d'énergie en kWh [par cycle], sur la base du programme eco avec alimentation en eau froide. La consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation de l'appareil.		Consommation d'eau en litres par cycle, sur la base du programme «eco 40-60». La consommation d'eau réelle dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	
Température maximale à l'intérieur du textile traité <sup>(a)</sup> (°C)	Capacité nominale 45	Taux d'humidité résiduelle <sup>(a)</sup> (%)	Capacité nominale 52
	Moitié 35		Moitié 53
	Quart 24		Quart 56
Vitesse d'essorage <sup>(a)</sup> (t/m)	Capacité nominale 1200	Classe d'efficacité d'essorage <sup>(a)</sup>	B <sup>(c)</sup>
	Moitié 1200		
	Quart 1200		
Durée du programme <sup>(a)</sup> (h:min)	Capacité nominale 3:04	Type	Encastrable
	Moitié 2:33		
	Quart 2:23		

Émissions de bruit acoustique dans l'air <sup>(a)</sup> [dB(A) re 1 pW]	64	Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air <sup>(a)</sup> (phase d'essorage)	A
Mode arrêt (W)	0.12	Mode veille (W)	0.50
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	1.00	Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	-
<b>Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur <sup>(b)</sup> :</b>		2 ans	
<b>Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage</b>		non	
<b>Informations supplémentaires:</b>			
Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 9, du règlement (UE) 2019/2023 <sup>(d)</sup> de la Commission <sup>(b)</sup> : <a href="http://www.bosch-home.com/energylabel">www.bosch-home.com/energylabel</a>			
<p><sup>(a)</sup> Pour le programme «eco 40-60».</p> <p><sup>(b)</sup> Les modifications de ces éléments ne sont pas considérées comme pertinentes aux fins de l'article 4, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1369.</p> <p><sup>(c)</sup> Si la base de données sur les produits génère automatiquement le contenu définitif de cette cellule, le fournisseur ne consigne pas ces données.</p> <p><sup>(d)</sup> Règlement (UE) 2019/2022 de la Commission du 1er octobre 2019 définissant des exigences d'écoconception applicables aux lave-vaisselle ménagers conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) no 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (UE) no 1016/2010 de la Commission (voir page 267 du présent Journal officiel).</p>			